

Conseil d'administration du 4 avril 2023

Procès-verbal

Année scolaire : 2022/2023

Numéro de séance : N°5

Date de transmission de la convocation aux membres : 28/03/2023

Quorum : 15

Nombre de présents : 20

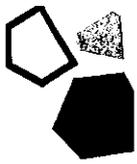
Etaient présents :

Etaient présents :

ADMINISTRATI ON	GANZITTI Christophe	Proviseur
	VALENTINY Franck	Proviseur adjoint
	LERICHE Caroline	Adjoint gestionnaire
	THEENIVS Bruno	Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques
	MALBAUX Julien	Agent Comptable
ELUS LOCAUX	RENOUF Aminthe	Représentante Collectivité de rattachement
	RENOUF Thierry	Représentant Collectivité de rattachement
	PATARD-LEGENDRE Michel	Représentant de la commune siège
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	FORESTIER Laurent	Enseignants
	HENRIOT Fabienne	
	VERAN Eric	
	LE BOUDER Nadège	
	JACQUEMARD Philippe	
	JAMES Catherine	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé
PARENTS ET ELEVES	ANTOINE Guillaume	Parents d'élèves
	TAILLEFER Valérie	
	FROGER Jean-Claude	
	GRODENT Stéphane	
	BURGOS Didier	
	FOUCHARD Maxence	Elèves
	BOBO Louis	

M. le proviseur accueille l'ensemble des membres du conseil d'administration. Il indique que M. Julien MALBAUX, agent-comptable est présent en tant qu'expert.

Le quorum étant atteint (18 personnes sont présentes), monsieur le proviseur ouvre la séance à 18h08.



Un secrétaire de séance adjoint est désigné en la personne de Monsieur Franck VALENTINY.

Adoption des procès-verbaux des 2 et 6 février

Monsieur le proviseur demande si les procès-verbaux des deux derniers CA appellent à des remarques ou à des modifications. Aucune remarque n'étant signifiée, il les met au vote :

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Affaires financières

Convention d'objectifs et de moyen

Monsieur le Proviseur rappelle que cette convention d'objectifs et de moyen entend organiser les modalités du dialogue de gestion entre la Région Normandie et le lycée. Il encadre toutes les relations qui vont, entre autres, de la dotation globale de fonctionnement, à la gestion des ressources humaines en passant par la restauration, ou bien encore par la politique de travaux ou d'achat d'équipements.

Monsieur le Proviseur revient également sur l'article 9 pour lequel l'équipe de direction y a indiqué les spécificités de l'établissement.

Un enseignant indique qu'il pourrait indiquer que le lycée possède aussi des éléments spécifiques tels que la chaudière bois et le mur végétalisé. Monsieur le Proviseur accorde qu'il s'agit d'un élément important à préciser compte tenu des contraintes techniques et financières assez lourdes.

Monsieur le proviseur met au vote la convention d'objectifs et de moyen.

POUR : 18

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

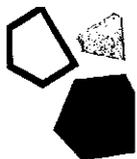
NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

18h21 : entrée de Louis BOBO

Décisions budgétaires modificatives pour information

Madame l'adjointe gestionnaire présente les décisions modificatives 18 à 20 pour information et qui concernent les écritures de régularisation de fin d'exercice comptable.



Compte financier 2022

18h42 : entrée de Madame RENOUF

Madame l'adjointe gestionnaire présente le rapport sur le compte financier (cf. rapport en annexe).

Au regard de la présentation de l'évolution du fonds de roulement en baisse constante depuis 4 ans, un élu enseignant demande si la volonté de la Région Normandie n'est pas de baisser le niveau des fonds de roulement à l'équivalent de 80 jours. Monsieur l'agent-comptable pense que c'est effectivement le cas.

Monsieur l'agent-comptable présente le compte-financier et l'analyse financière du lycée.

Monsieur le proviseur met au vote le compte financier présenté par monsieur l'agent-comptable.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Monsieur le proviseur met au vote l'affectation des résultats.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Tarif SRH / Tarif pédagogique

Monsieur le Proviseur présente les modifications à apporter à différents tarifs :

- Utilisation du tarif 2 nuitée adulte pour l'accueil à l'internat de personnes extérieures : 11 €.
- Modification du tarif du petit déjeuner de l'hôtel pour le passer de 5 € à 7,50 €.
- Fixation du tarif des frais d'inscription des étudiants en Mention complémentaire Sommellerie à l'image des autres formations post-bac : 35 € (exonéré pour les étudiants boursiers).
- Suppression du tarif de 8 € visant à l'accueil au restaurant d'application d'élèves d'autres établissements scolaires.

Monsieur le proviseur met au vote ces tarifs.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Contrats et conventions

→ Convention de groupement de commandes « fourniture et acheminement de l'électricité »

Madame l'adjointe gestionnaire présente la convention ayant pour objet la passation et l'exécution de l'accord-cadre et des marchés relatifs à la fourniture et l'acheminement de l'électricité du lycée qui prendra effet au 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 3 ans.

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation de signer cette convention.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Admission en non-valeur de créances contentieuses

Madame l'adjointe gestionnaire présente des créances de frais scolaires 2020 et 2021 d'une famille en admission en non-valeur pour un montant de 1381,02 €.

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation d'admettre en non-valeur cette créance.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Affaires financières diverses

Madame l'adjointe gestionnaire indique que nous avons été sollicités par un traiteur qui recherche du matériel de restauration d'occasion. Monsieur le Directeur des formations précise qu'à la suite du contrat passé avec les Cafés Richard, nous souhaitons vendre le moulin à café que possédait l'établissement et qui n'est plus utilisé pour un montant de 100,00€.

Monsieur le proviseur demande au CA l'autorisation de vendre ce matériel.

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Acte du CA

Questions diverses

Tenue d'école

A la demande des parents d'élèves, monsieur le Proviseur fait un point d'étape sur la réflexion menée autour de la tenue d'école qui faisait suite à la tendance repérée



qu'un grand nombre d'élèves ont de plus en plus de difficultés à intégrer les codes du monde professionnel propre à nos métiers. C'est en outre une attente qui avait été émise lors de la rédaction du Projet d'établissement.

Le sondage mené auprès des personnels a amené une réponse positive pour 70 % d'entre eux (76 % de réponses). 36 % des parents ont répondu à ce sondage et 54% d'entre eux y sont également favorables.

Certains parents ont par exemple émis le souhait que la jupe ne soit pas imposée (comme cela peut l'être dans certains lycées hôteliers français), de faire attention à la tenue en période hivernale et que les coûts restent modérés.

Il ressort également de la part des parents un avis très positif quant aux habitudes professionnelles que peut donner une tenue d'école et sur le fait que cela peut gommer les différences entre les élèves, évitant ainsi les railleries.

Un parent d'élève précise que pour lui, l'intérêt d'une tenue d'école est de valoriser l'établissement et de développer un sentiment d'appartenance. La tenue d'école ne gomme toutefois pas les différences qui existent et qui perdurent.

Monsieur le Proviseur confirme que l'intérêt est celui de développer une appartenance au lycée et véhiculer aussi son image. Il indique qu'un groupe de travail a été constitué au sein du lycée et qu'une première ébauche de charte vestimentaire a été élaborée qui a pris en compte les demandes des parents. Elle donnera lieu à un échange avec le CVL la semaine prochaine, les parents élus au CA et le conseil pédagogique seront également consultés avant passage éventuel au CA.

Internat

- Est-il possible d'ouvrir l'internat en juin pour accueillir nos élèves qui réalisent leur stage sur Caen alors qu'ils habitent loin ? Quid de l'internat de Rostand ?

Monsieur le proviseur rappelle que cette problématique résulte de plusieurs contraintes qui ont déjà fait l'objet d'échanges au sein du CA :

- La Région Normandie ayant décidé que les tarifs forfaitaires payés par les familles sont désormais calculés sur 32 semaines, pour les périodes de formation en milieu professionnel situées après le 9 juin, les élèves ne pourront être hébergés qu'en ayant sollicité une place à l'internat et en ayant réglé en amont.
- De plus, les travaux de sécurisation ne permettent toujours pas aux élèves l'utilisation des badges en entrée et en sortie. La fermeture stricte du lycée et la présence sur un temps restreint de la journée d'un agent d'accueil empêchent que des élèves ne sortent ou entrent après les heures de fonctionnement des cours, comme cela put être le cas précédemment.

Aux Lycées Rostand et Fresnel, la situation n'a pas encore été étudiée dans les détails mais ils n'accueilleront pas – comme les années précédentes – nos élèves fin juin.

Un professeur élu remarque que le calendrier général tout comme le calendrier des stages impactent grandement les semaines de formation notamment en enseignement général.

M. l'agent-comptable précise qu'il est également possible de faire payer les familles à chaque nuitées (8,18€) ou repas (4,10 €).

Pour la fin de l'année, M. le Proviseur indique que l'organisation concernant les examens et concours et le calendrier correspondant n'est pas encore totalement consolidée, elle est en préparation. Toutefois il précise que l'établissement connaîtra un réaménagement dû aux nombreux examens, concours et jurys qui se tiendront au lycée entre le 9 mai et le 7 juillet 2023.

Une suspension totale des cours est prévue à compter du 19 juin et une modification des emplois du temps sur la semaine du 12 juin.

Les élèves désirant bénéficier de l'internat ou de la demi-pension pour passer leurs examens devront payer en amont cette charge supplémentaire. Pour les élèves qui participeront au concours de recrutement des professeurs, ceux-ci seront accueillis gracieusement (hébergement pris en charge sur les frais d'organisation).

Monsieur le Proviseur précise qu'un courrier sera envoyé aux parents pour les interroger sur leur souhait de bénéficier du service de restauration et d'hébergement. Celui-ci pouvant être étendu aux élèves en PFMP.

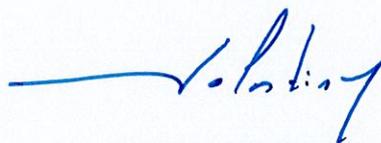
La séance est levée à 20h35.

Le Proviseur,



Christophe GANZITTI

Le secrétaire,



Franck VALENTIN

RAPPORT DU CHEF D'ETABLISSEMENT SUR LE COMPTE FINANCIER

LYCÉE FRANCOIS RABELAIS IFS

EXERCICE 2022

1.Le résultat de l'exercice :

Le résultat de l'exercice 2022 se traduit par un résultat comptable négatif de 8 100.08 €.

Ce résultat signifie que les recettes ont été inférieures aux dépenses.

Le lycée a fonctionné normalement cette année ce qui n'est pas comparable avec les deux années précédentes touchées par la crise de la Covid.

Le fait que le lycée ait un fonds de roulement toujours solide permet de faire face à un exercice négatif comme celui-ci et toutefois de faire quelques investissements.

Malgré des augmentations de tarifs des matières premières à destination du restaurant, de viabilisation sur la fin de l'année et des dépenses d'entretien toujours très importantes, le service général est excédentaire de 19 102.64€.

Les charges de maintenance, problème récurrent au lycée sont assez aléatoires d'une année à l'autre et donc difficiles à prévoir dans le budget et l'équilibre budgétaire est toujours posé, tout comme le futur renouvellement des matériels.

Une inconnue subsiste toujours en ce qui concerne la viabilisation, puisque la chaufferie bois n'a pas pu une nouvelle fois fonctionner cette année, étant toujours hors service malgré des travaux d'entretien et de réparation réalisés par l'exploitant. Sa remise en route aurait dû être pour l'hiver dernier, mais a été une nouvelle fois repoussée. Son fonctionnement a pourtant été inclus dans le marché maintenance chauffage coordonné par la région Normandie auquel le lycée est adhérent. Cela pose un souci financier car nous payons actuellement pour des prestations de maintenance qui ne peuvent être effectuées.

Enfin, il est important de préciser que la restauration scolaire connaît, elle aussi, un résultat négatif de 27 202.72 €, conséquence directe de la hausse des coûts des denrées. Toutefois, c'est un déficit 1,3 fois moins important que l'an dernier grâce à des recettes supérieures. Là encore, nous pouvons voir l'importance d'avoir un fonds de roulement suffisant pour faire face à un exercice très difficile. Ceci dit, il nous sera impossible de continuer de la sorte ne serait-ce qu'une seule année. Des décisions doivent être prises. N'étant pas décisionnaire de la variation des tarifs du SRH, notre action doit se porter sur les dépenses (choix et coût des denrées, reversements lycée, ...)

A.Le service général (services AP, VE et ALO):

Le service général connaît un résultat positif de 19 102.64 € pour l'exercice 2022 (15 759.37 € en 2021), comprenant une augmentation du stock de matières d'œuvre pédagogiques de 3 494.08 €.

B. Les services spéciaux :

Le service restauration et hébergement (SRH) connaît lui un résultat négatif de 27 202.72 € comprenant une augmentation du stock de denrées de 1 022.93 €.

Le service des bourses nationales (SBN) est lui forcément équilibré en dépenses et en recettes.

2. L'exécution budgétaire:

Le montant total des dépenses de fonctionnement est de 1 262 371.11 € dont 779 685.17 € au service général et 470 906.20 € pour les services spéciaux. Le montant des recettes de fonctionnement est de 1 249 818.13 €, dont 798 787.81 € pour le service général et 443 703.48 € pour les services spéciaux.

A. Service général :

Service AP - Activité pédagogique :

Les dépenses :

Le montant des dépenses pédagogiques s'élève à 380 538.10 € (+ 19.78 %)

C'est une augmentation importante en comparaison avec 2021.

Certaines lignes de dépenses sont stables et d'autres ont fortement augmenté.

On peut noter en premier lieu, une augmentation des dépenses de matière d'œuvre d'environ 36 000 € (+ 21.72 %), en corrélation avec une augmentation des recettes correspondantes. Le ratio dépenses / recettes est cette année positif malgré la hausse des prix des denrées.

Les autres postes en augmentation significative sont les dépenses liées aux achats de vaisselle +8 000 €, les contrats +2 500 €, les produits d'entretien +2 000 €, les dépenses liées aux sorties et voyages scolaires + 8 000 €.

Les recettes :

Concernant les recettes de ce service, elles s'élèvent à 445 286.74 € (+ 30.76 %)

Cette augmentation des recettes cache des lignes en augmentation et d'autres en diminution significative : diminution des recettes relatives aux frais de stages des élèves (-1 000 €), recettes liées aux dépenses particulières de l'année comme l'organisation du concours PLP (- 2 000 €) et frais d'examens (- 1 000 €) mais également l'absence de recettes Erasmus sur 2022 (- 9 939.56 €), diminution de l'utilisation de la taxe d'apprentissage au fonctionnement (-2 000 €). La collecte, elle, a été en forte augmentation, passant de 23 485.48 € à 33 564.87 € (+42.92%).

Dans le sens inverse, l'augmentation globale s'explique par des recettes liées par une augmentation des recettes liées aux ventes des objets confectionnés (+ 67 %), reversement du Greta (+ 8 000 €) et recettes diverses relatives à des prestations clients (Parlement européen, COET MOF) et reversements (remboursement tenues professionnelles IMPRO 2021, doubles paiements de factures) (+ 13 000 €)

Service VE – Vie de l'élève

Les dépenses et les recettes :

On notera sur ce service forcément équilibré, une augmentation des dépenses/recettes de 49.61 % (7 221.24 € à 10 803.68€)
Ce service comprend les recettes et dépenses afférentes aux fonds sociaux en augmentation de 60.77€, ce qui a permis de faire face aux demandes des familles ainsi que le Fonds de Vie Lycéenne (FVL) en diminution de 46.67% mais tout de même sollicité avec une action de sensibilisation à la problématique du devoir de mémoire des soldats.

Service ALO – Administration et logistique :

Les dépenses :

Le montant des dépenses de ce service s'élève à 388 343.69 € (- 53.49 %), ce qui s'explique par la diminution des dépenses d'amortissements (21 221.15€ contre 469 288.30 € en 2021 soit -95.48%).

La forte diminution de la masse de ce service est donc principalement imputable à la diminution de la dotation aux amortissements, en forte baisse logique puisqu'on arrive à la fin d'amortissement de nombreux biens entrés à l'inventaire lors de l'ouverture de l'établissement.

Là encore, il est composé de dépenses en augmentation et de dépenses en diminution.

Celles en diminution notable sont les suivantes : Dépenses de réception -2 500 €, téléphonie -3 000 € (adhésion au groupement de commandes régional), fournitures d'entretien – 5 000 € et viabilisation – 9 000 € (les dépenses d'eau et de gaz sont stables et la consommation d'électricité en baisse -27.92%).

Dans le sens inverse, nous pouvons noter une augmentation importante des dépenses d'entretien et réparation + 12 200 €, les contrats d'entretien + 8 500 €, des produits d'entretien et de nettoyage + 3 000 € et des dépenses d'affranchissement + 1 100 €.

Les recettes :

Les recettes de ce service s'élèvent à 342 697.38 € soit une diminution de 448 098.51 € (- 56.66 %). La comparaison de ce montant global avec l'année 2021 n'est pas aisée, du fait de la part importante représentée par la neutralisation de l'amortissement. De plus, cette dernière a fortement diminué pour les mêmes raisons que la dépense d'amortissement.

Les recettes de ce service étant quasi exclusivement constituées de subventions ou reversements, on notera une subvention régionale supplémentaire perçue afin de faire face à l'augmentation des tarifs de l'électricité (+ 11 000 €).

B. Services spéciaux :

Service SRH – Restauration et hébergement :

Les dépenses :

Les dépenses se montent à 342 816.27 € (+ 20.81%). C'est une forte augmentation, si l'on se fie à l'activité de l'année 2021. Les dépenses de denrées ont elles augmenté de 36 333.66 € (+ 27.40 %) avec une hausse des prix des denrées significatives.

Dans le même ordre d'idée, ayant davantage d'internes hébergés dans d'autres établissements, la facture correspondante a assez fortement augmenté en 2022 (+ 6 479.28 € soit 47.03%)

Ces dépenses sont en augmentation trop importantes si on les compare aux recettes, un travail va être engagé dans le processus d'achat afin de contenir ses coûts.

Les recettes ayant augmenté sur les ventes de repas, toutes les dépenses liées ont ainsi augmenté également : reversements à la collectivité (FCSH et FRPSH). La contribution aux charges communes est maintenue suite à la modification du taux des charges de participation des internes passés de 30% à 25% en 2023.

Il faut toutefois signaler que la plupart des postes de dépenses a augmenté, les dépenses d'entretien et réparation + 2 600€, de matériel et mobilier + 4 000 € et des dépenses sur subventions régionales + 5 611.62 € (achat de casiers plonge).

Les recettes :

Les recettes globales du service sont de 315 613.55 €, soit une augmentation de 27.39 %

Elles sont liées principalement à la fréquentation plus importante du self par les élèves demi-pensionnaires + 28 293.15€ soit +31.68%, les internes +30 839.59 € soit +24.18% ainsi que les élèves post bac qui dînent au restaurant scolaire et pris en charge sur le budget de l'établissement + 32.18%.

Le nombre de repas servis en 2022 a augmenté de 21.98€ soit près de 10 000 repas servis en plus en comparaison à 2021.

Service SBN – Bourses nationales :

Les dépenses et les recettes :

Ce service, équilibré en dépenses et en recettes à 128 089.93 €, est en quasi-stagnation par rapport à 2021 (+1%).

Ce montant est très stable depuis plusieurs années maintenant malgré un nombre de boursiers en diminution. Ils étaient 133 puis 132 élèves boursiers sur les 2 premiers trimestres de l'année 2022, puis 136 sur septembre/décembre.

Service SUFA – Unité de formation par apprentissage :

Les dépenses et les recettes :

Ce service n'a connu aucune activité du fait de la mise en sommeil de la formation de BP Gouvernante depuis la rentrée 2018.

Service OPC : Opérations en capital:

Les dépenses et les recettes :

Cette année a fait l'objet de plusieurs investissements (coût unitaire supérieur à 800 € HT)

Le montant total est de 11 779.74 € correspondant à l'achat de 2 machines sous vide financées par la Région Normandie, un aspirateur à farine financé par la taxe d'apprentissage, une machine à glaçons et un adoucisseur d'eau financés par les réserves du lycée.

Le Chef d'Etablissement

Christophe GANZITTI



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

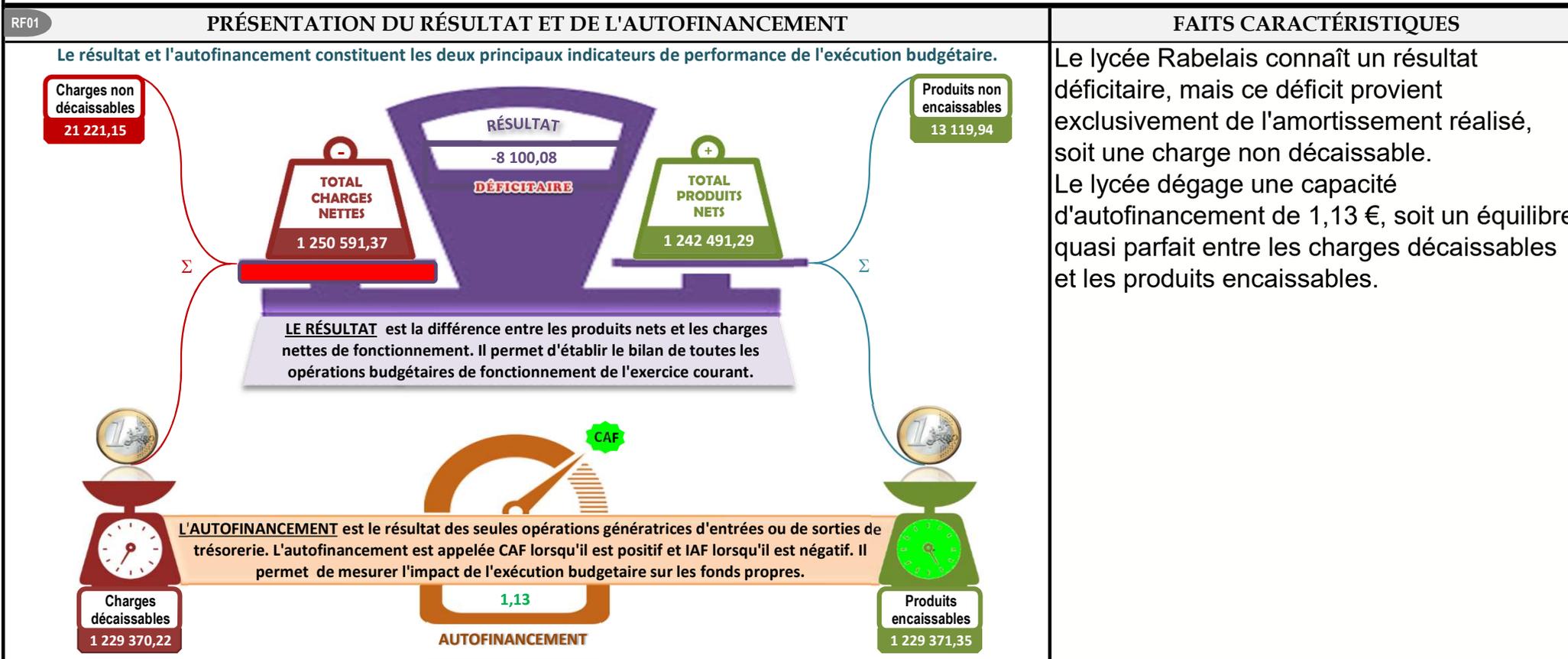
RAPPEL DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES RELATIVES AU RAPPORT DE L'AGENT COMPTABLE

L'agent comptable informe le conseil d'administration de l'état du patrimoine, des stocks, des créances, des reliquats de subventions. Il présente et explique les différents indicateurs financiers mentionnés ci-dessus.

Il analyse les données financières notamment au regard du type d'établissement (collège, lycée, lycée professionnel) des filières concernés, de la situation géographique. Il s'intéresse à l'évolution des indicateurs par rapport aux années antérieures.

L'analyse des données financières s'effectue à partir du résultat, de la capacité d'autofinancement ainsi que des divers indicateurs affichés à la pièce 14 et de leur évolution. Elle est présentée par l'agent comptable qui explique, notamment en fonction de la composition du fonds de roulement (stock, provisions, besoins de trésorerie, etc.), la marge dont dispose l'établissement pour financer des actions sur fonds propres. Cette analyse est actualisée en cours d'année afin notamment de donner au conseil d'administration et aux autorités de contrôles une information précise sur la capacité de l'établissement à prélever sur le fonds de roulement sans compromettre sa santé financière.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF02 ÉVOLUTION COMPARATIVE DU RÉSULTAT ET DE L'AUTOFINANCEMENT	FAITS CARACTÉRISTIQUES																		
<p style="text-align: center;">■ Résultat ■ Autofinancement</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Résultat</th> <th>Autofinancement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2018</td> <td>-18 993,89</td> <td>-13 774,98</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>-588,02</td> <td>6 175,80</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>-84 504,22</td> <td>-76 148,56</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>-57 295,71</td> <td>-49 228,00</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>-8 100,08</td> <td>1,13</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Résultat	Autofinancement	2018	-18 993,89	-13 774,98	2019	-588,02	6 175,80	2020	-84 504,22	-76 148,56	2021	-57 295,71	-49 228,00	2022	-8 100,08	1,13	<p>Après 2 années difficiles avec des résultats fortement déficitaires, le lycée revient à une situation de quasi équilibre.</p> <p>Pour un lycée comme Rabelais avec son activité liée aux objets confectionnés, il est facile de corréler le résultat aux impacts de la crise COVID notamment.</p>
Année	Résultat	Autofinancement																	
2018	-18 993,89	-13 774,98																	
2019	-588,02	6 175,80																	
2020	-84 504,22	-76 148,56																	
2021	-57 295,71	-49 228,00																	
2022	-8 100,08	1,13																	

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

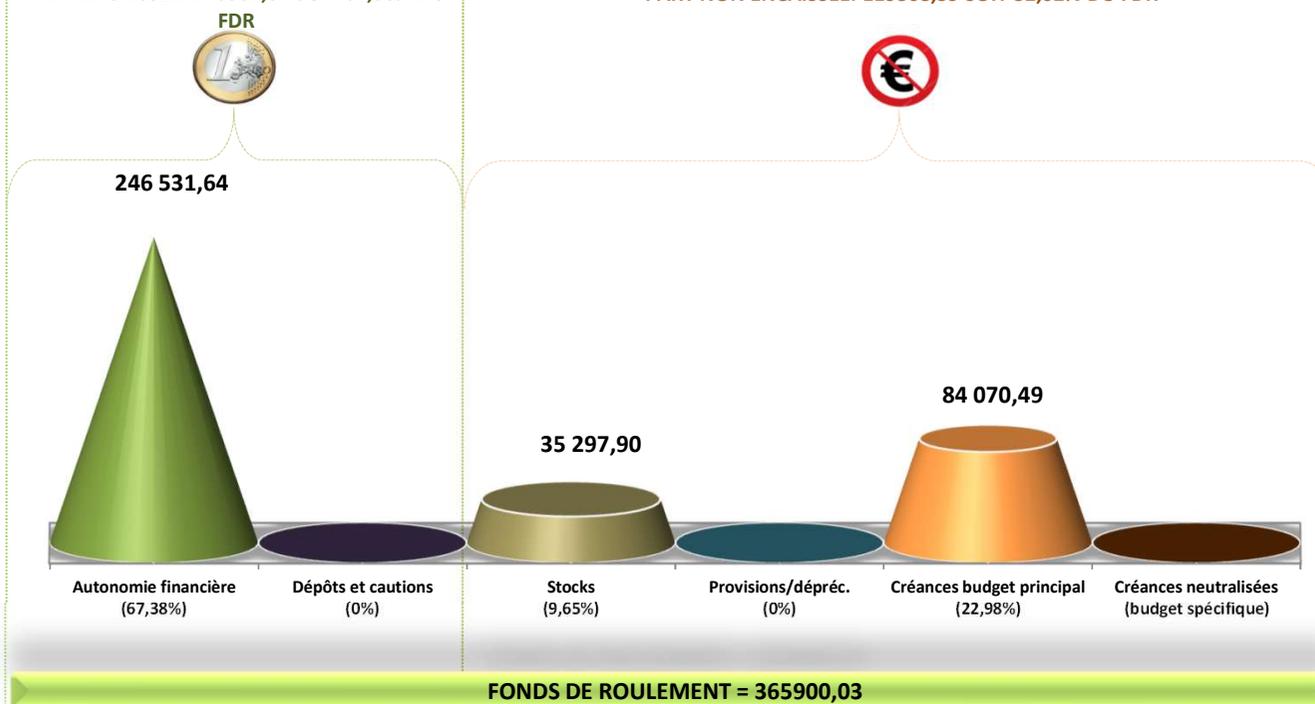
RF03

PRÉSENTATION DU FONDS DE ROULEMENT

Le FDR correspond à la somme des capitaux que possède l'établissement pour financer ses investissements et ses besoins.

PART ENCAISSÉE: 246531,64 SOIT 67,38% DU

PART NON ENCAISSÉE: 119368,39 SOIT 32,62% DU FDR



Rapporté aux dépenses quotidiennes d'exploitation, le FDR permet d'assurer une autonomie de fonctionnement estimée à 107 jours

FAITS CARACTÉRISTIQUES

La particularité du lycée Rabelais est qu'une partie non négligeable de son fonds de roulement est composée des stocks (restauration scolaire et ateliers). Les créances (familles et facturations) représentent également une part importante.

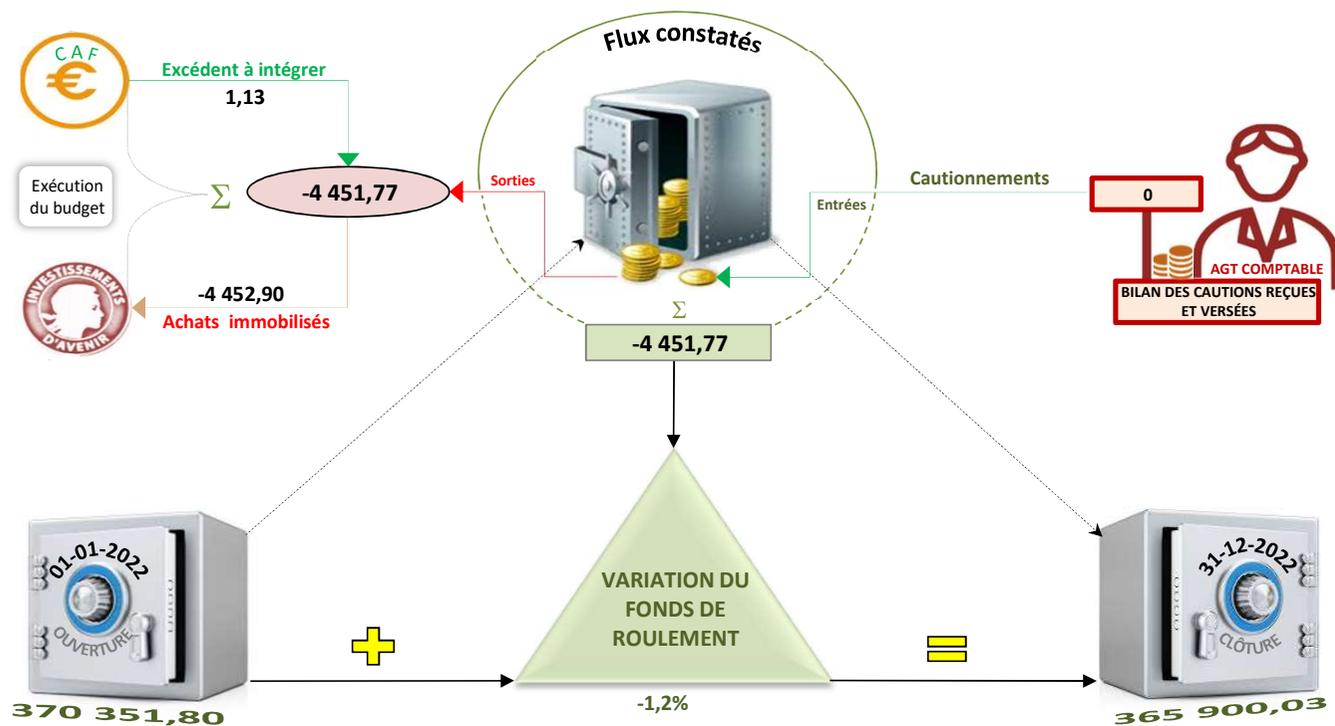
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF03b

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

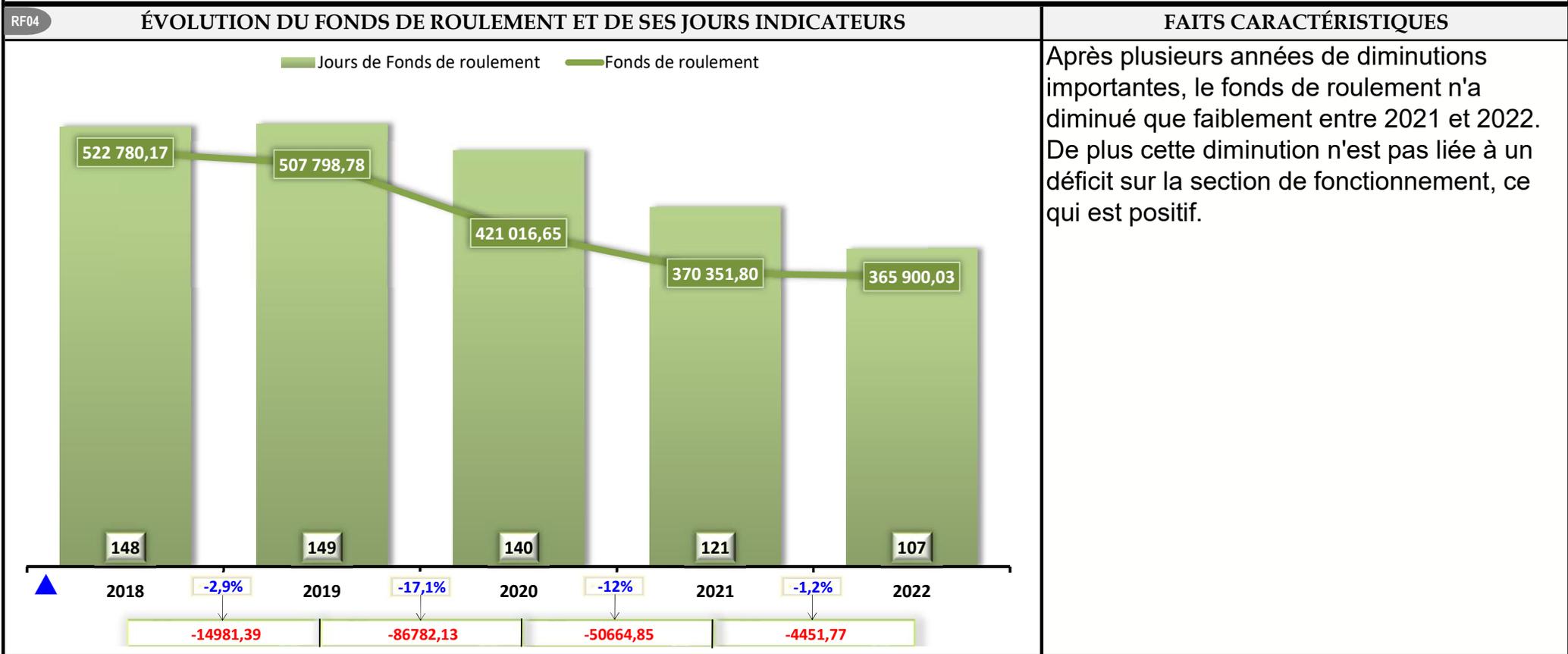
FAITS CARACTÉRISTIQUES

La variation du FDR correspond à la somme des flux positifs et négatifs observés sur le FDR au cours de l'exercice.



La diminution du fonds de roulement est directement imputable aux investissements du lycée, c'est-à-dire à l'achat de biens immobilisés.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

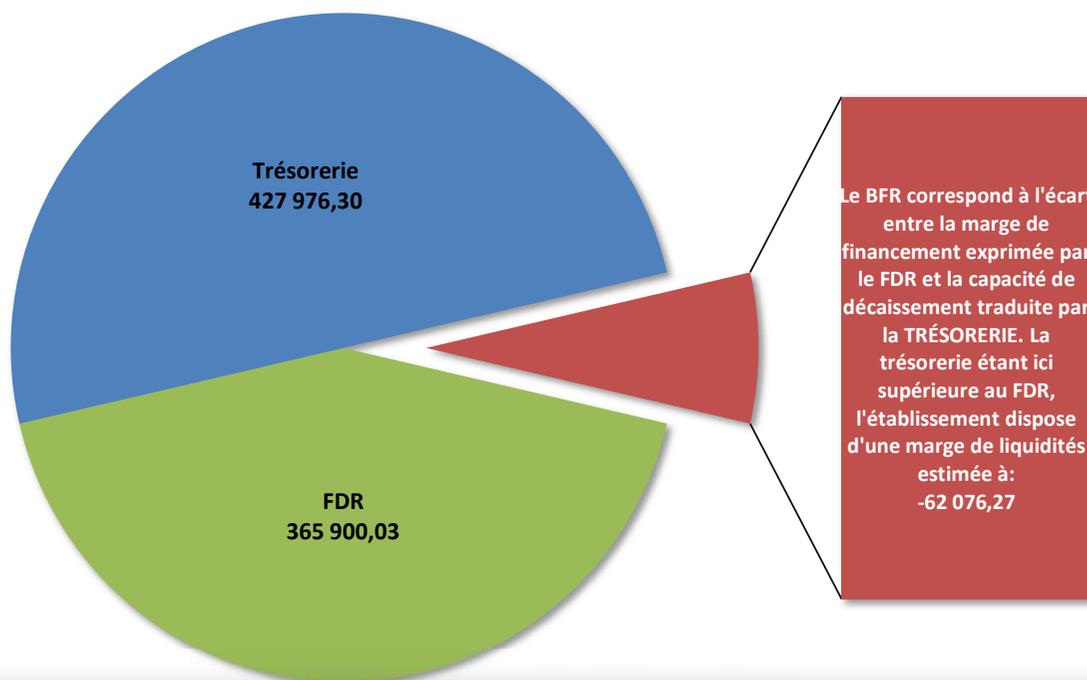


RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF05

PRÉSENTATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

Le BFR mesure la capacité de l'établissement à financer son exploitation, au regard de sa trésorerie.



BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT = -62076,27

FAITS CARACTÉRISTIQUES

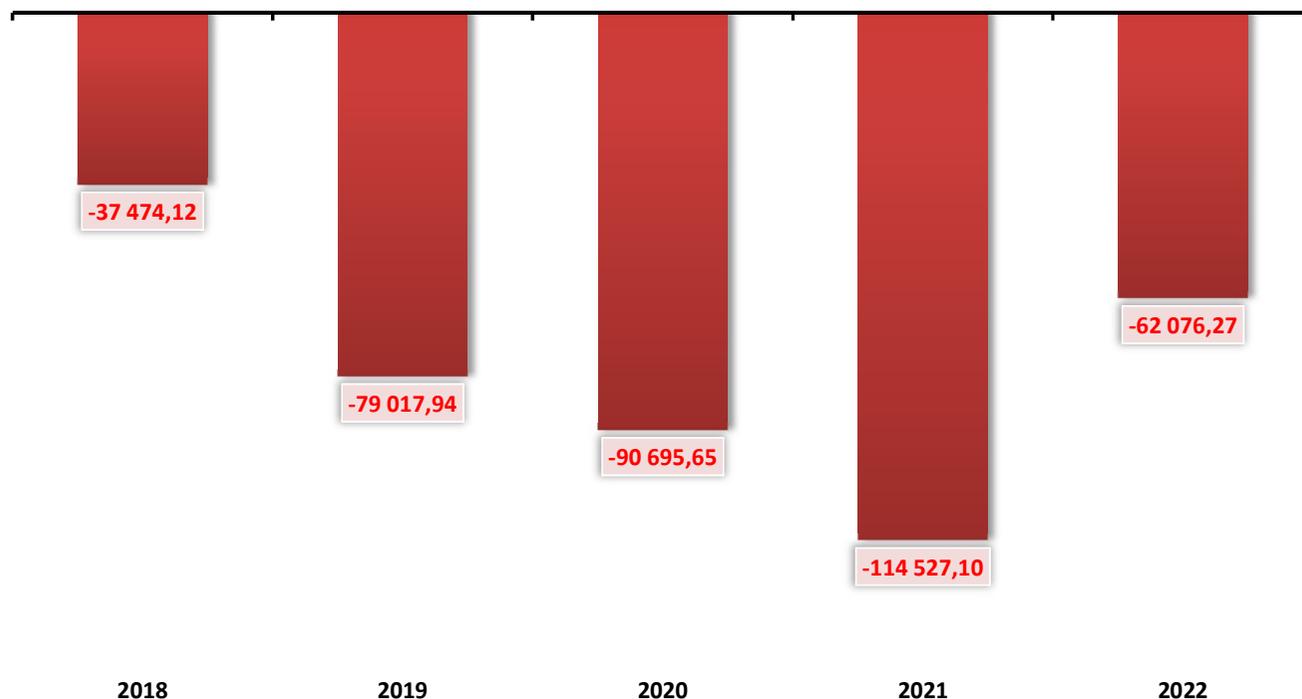
Le besoin en fonds de roulement est négatif, comme souvent dans les EPLE. Ceci est dû au fait que les établissements disposent souvent de reliquats de subventions assez importants, considérés comme des dettes. C'est pourquoi il convient de relativiser cet écart.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF06

ÉVOLUTION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

■ Besoin en fonds de roulement (-) ou Dégagement en fonds de roulement (+)



FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le besoin en fonds de roulement a fortement diminué en 2022 par rapport aux années précédentes. Ceci est principalement dû à une forte diminution des reliquats de subvention (utilisation en 2022 de subventions versées en 2021, reversements de reliquats Erasmus, etc...).

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF07

PRÉSENTATION DE LA TRÉSORERIE

FAITS CARACTÉRISTIQUES

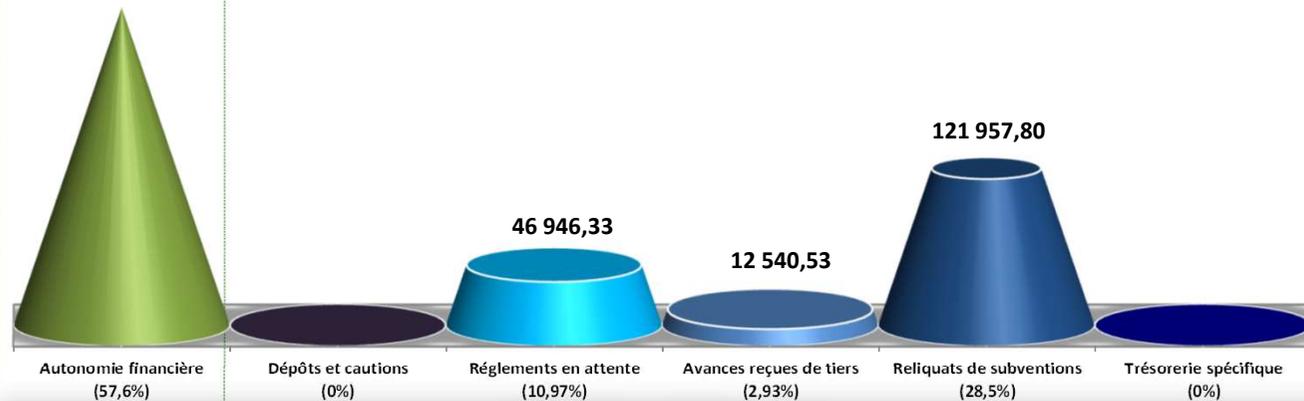
La trésorerie correspond à la somme des liquidités détenues par l'établissement dans ses comptes d'encaissement.

FONDS PROPRES



246 531,64

ENCAISSES EXIGIBLES: 181444,66 SOIT 42,4% DE LA TRÉSORERIE



TRÉSORERIE = 427976,3 euros

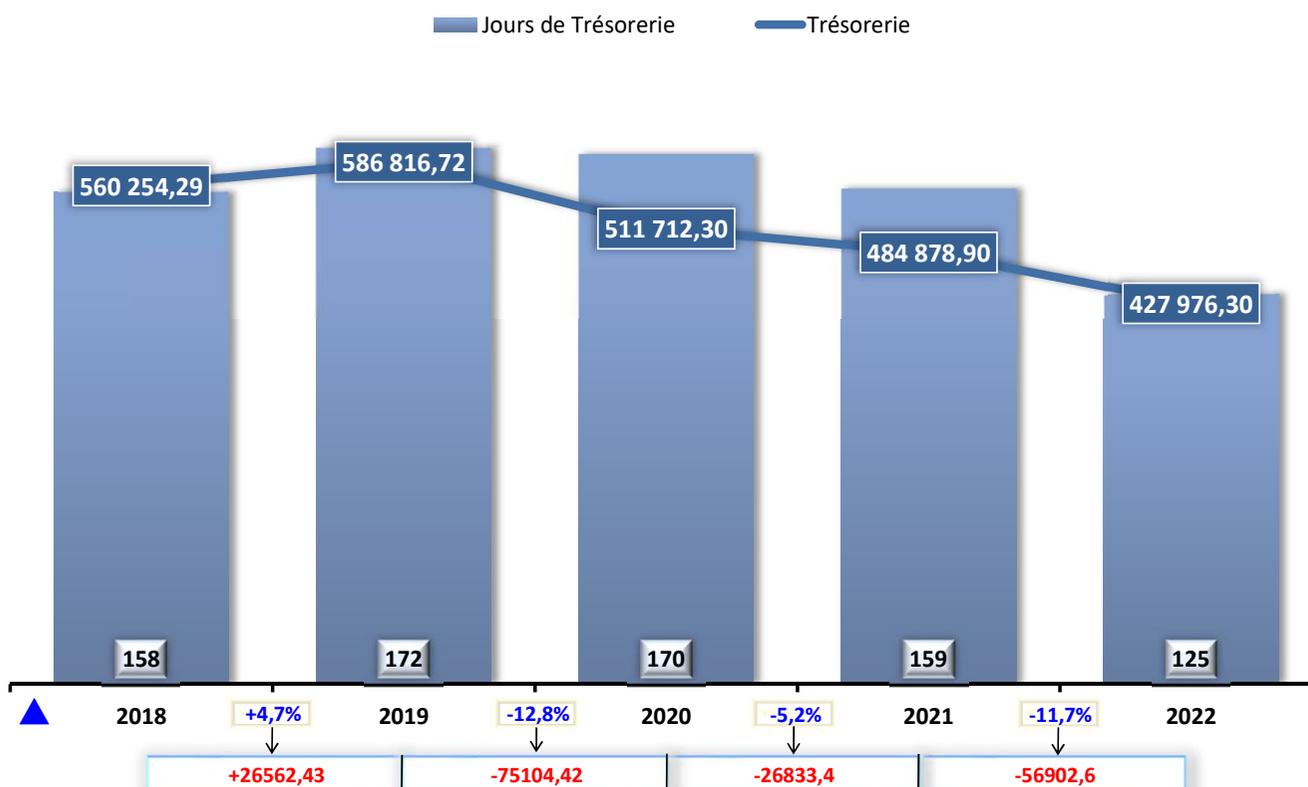
Rapportée aux dépenses quotidiennes d'exploitation, la trésorerie permet d'assurer une autonomie de décaissement estimée à 125 jours

Malgré cela, la trésorerie reste composée d'une part toujours importante de reliquats, que ce soit des crédits d'Etat, de la région Normandie ou de fonds européens.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF08

ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE ET DE SES JOURS INDICATEURS



FAITS CARACTÉRISTIQUES

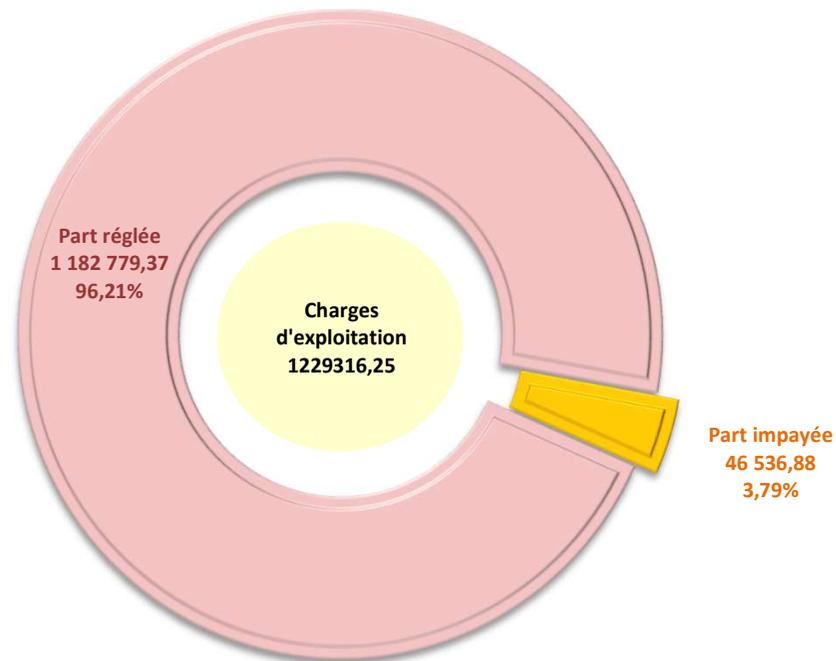
La trésorerie de l'établissement est en diminution constante depuis 2019, avec pour cause une diminution du fonds de roulement sur les années 2020 et 2021, puis une diminution importante des reliquats de subventions en 2022.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF09

PRÉSENTATION DU TAUX MOYEN DE CHARGES A PAYER

Le TMcap mesure la part impayée des dépenses réalisées par l'établissement à la clôture de l'exercice.



FAITS CARACTÉRISTIQUES

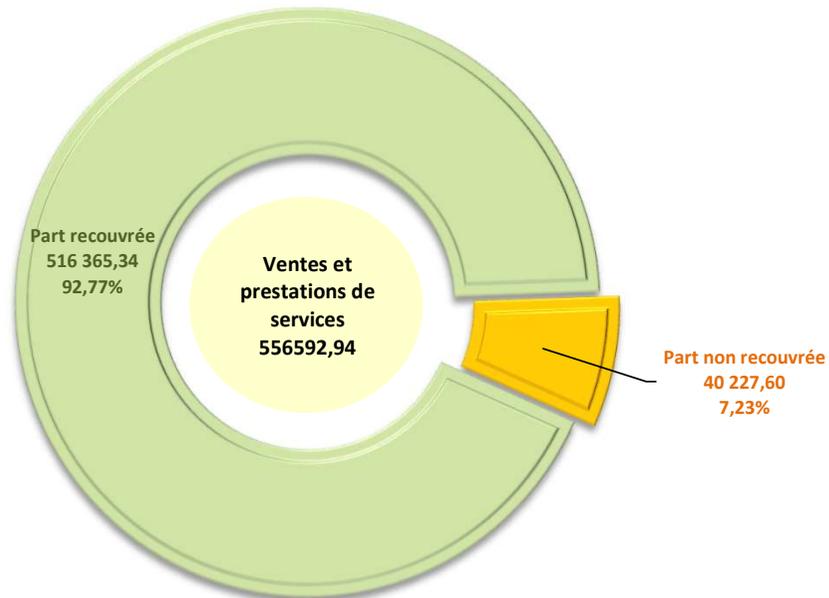
La part des impayés correspond aux factures 2022 non encore parvenues à la clôture des comptes. Elle est variable selon les années et est davantage liée aux retards de facturation des fournisseurs qu'à des difficultés de paiement de l'établissement.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF11

PRÉSENTATION DU TAUX MOYEN DE NON RECOUVREMENT

Le TMnr mesure la part non recouvrée des recettes réalisées par l'établissement à la fin de l'exercice.



FAITS CARACTÉRISTIQUES

Cet indicateur correspond aux créances familles et aux factures de prestation non encore réglées à la clôture de l'exercice. C'est un bon indicateur de performance en terme de recouvrement, même s'il est également corrélé aux difficultés financières des clients et des familles.

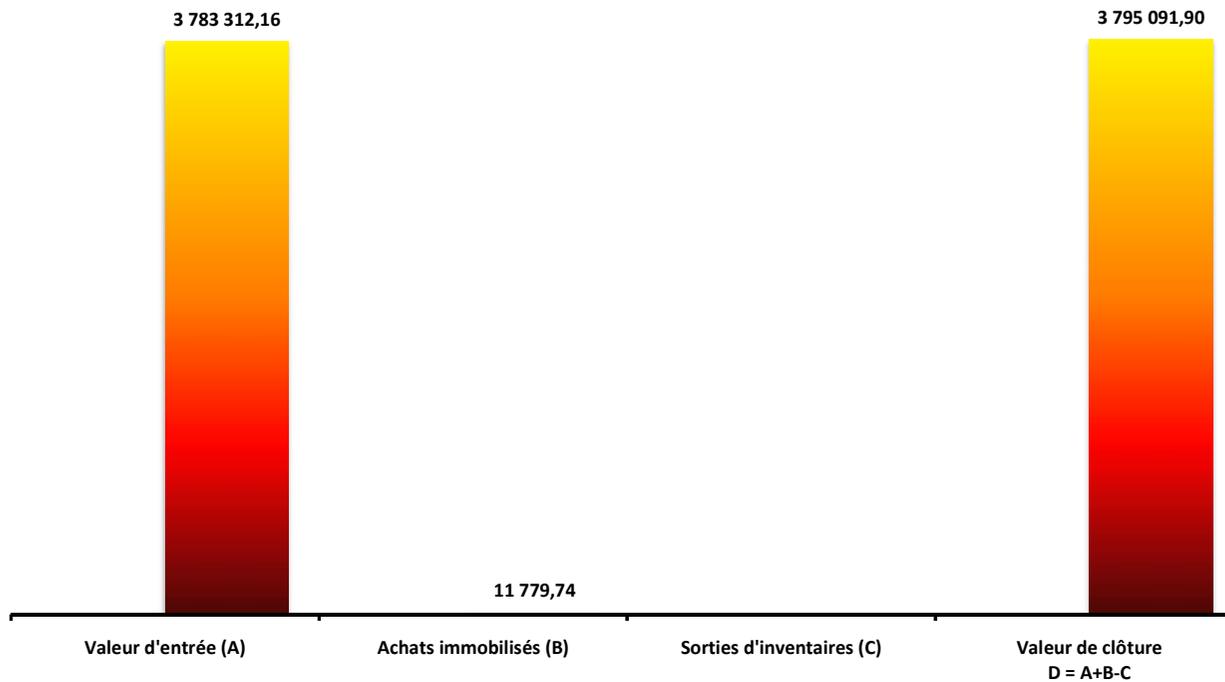
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF13

ÉTAT DU PATRIMOINE

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Bilan patrimonial



Le patrimoine de l'établissement est très important du fait du matériel très coûteux que l'établissement détient. De ce fait les variations sont minimales d'une année sur l'autre au gré des achats immobilisés.

VALEUR DU PATRIMOINE A LA CLÔTURE: 3795091,9 DONT 3795091,9 EUROS D'ACTIFS CORPORELS (100%)

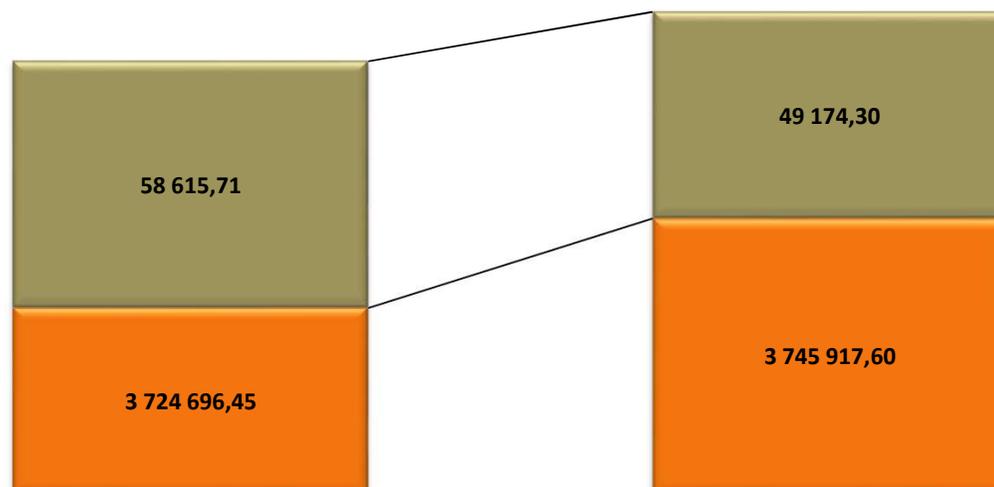
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF14

ÉVOLUTION DU PATRIMOINE

VARIATION ANNUELLE DU PATRIMOINE: 11779,74

■ Biens amortis ■ Valeurs résiduelles



Σ

3 783 312,16

+0,31%

3 795 091,90

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les amortissements étant supérieurs aux achats immobilisés, le patrimoine continue d'augmenter en l'absence de sorties d'inventaire, mais la valeur résiduelle des biens diminue logiquement.

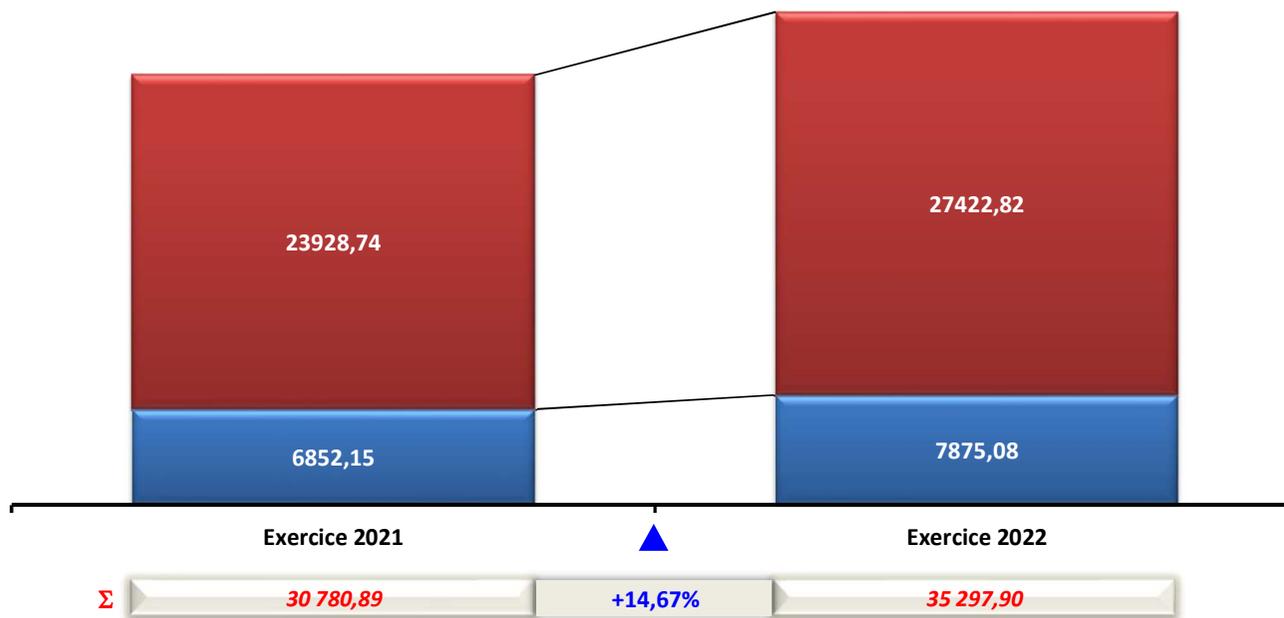
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF16

ÉTAT DES STOCKS

VARIATION ANNUELLE DES STOCKS: 4517,01

- Stocks de denrées
- Stocks de matières d'œuvres
- Autres approvisionnements
- Encours de production de biens
- Encours de production de services
- Stocks de produits finis



FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les deux stocks de l'établissement, celui de la restauration scolaire et celui des ateliers, sont en augmentation.

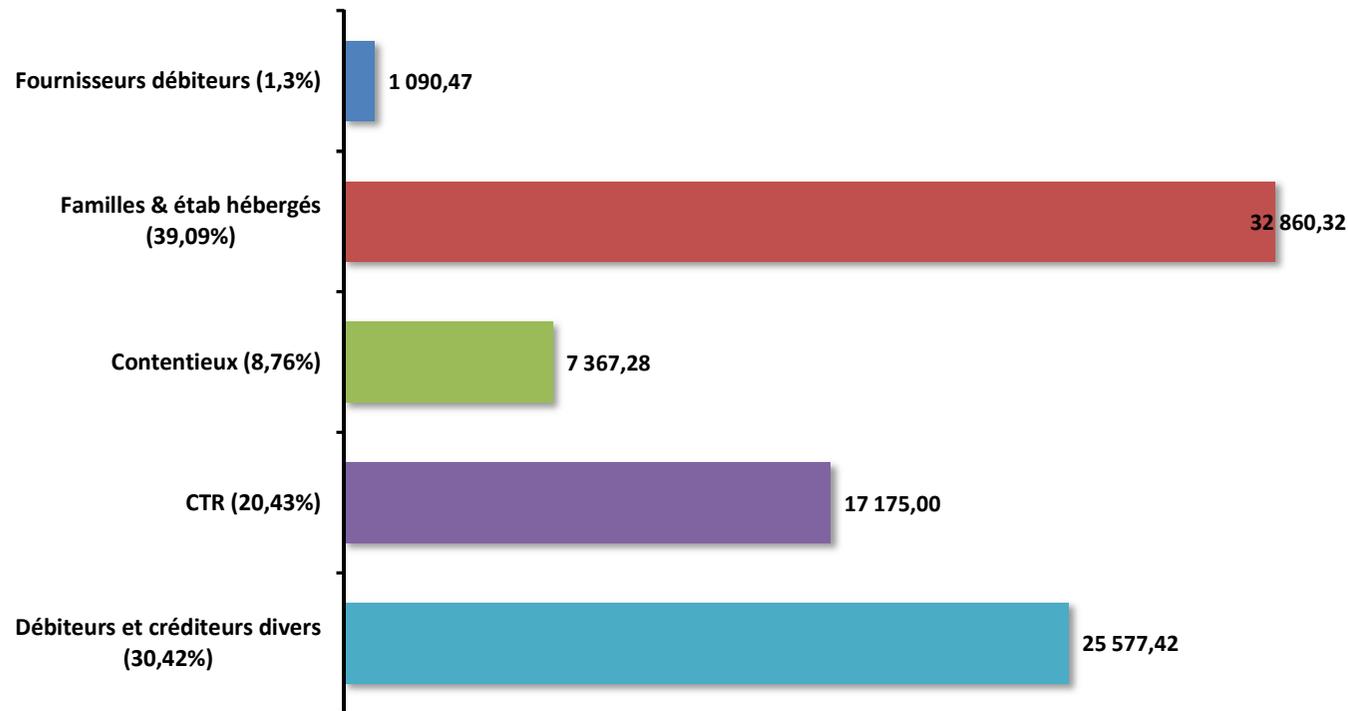
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF17

ÉTAT DES CRÉANCES

VALEUR DES CRÉANCES: 84070,49

Composition des créances



FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les créances de l'établissement sont composées principalement des créances élèves non perçues et les facturations de prestations non encaissées. La somme correspondant à la collectivité de rattachement provient de subventions notifiées mais pas encore versées à la clôture de l'exercice.

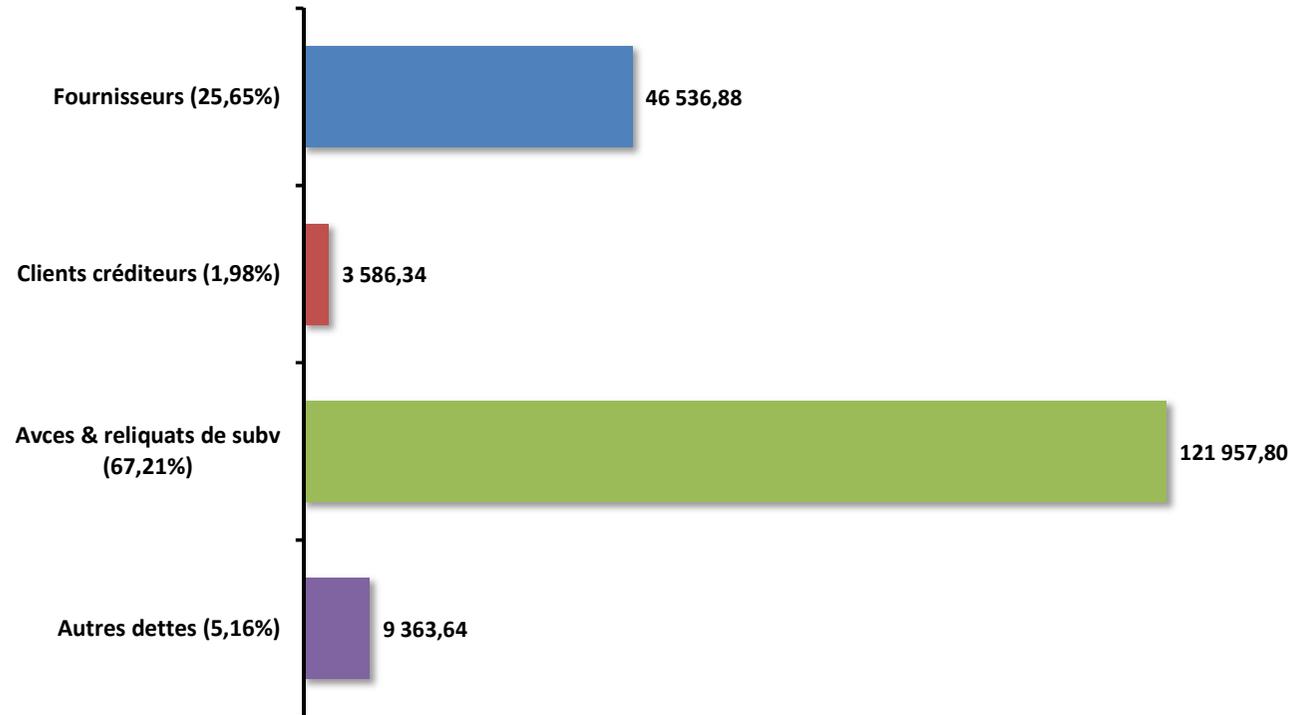
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF18

ÉTAT DES DETTES

VALEUR DES DETTES: 181444,66

Composition des dettes



FAITS CARACTÉRISTIQUES

Les dettes de l'établissement sont composées essentiellement des reliquats de subventions et des factures fournisseurs non encore réglées à la clôture de l'exercice.

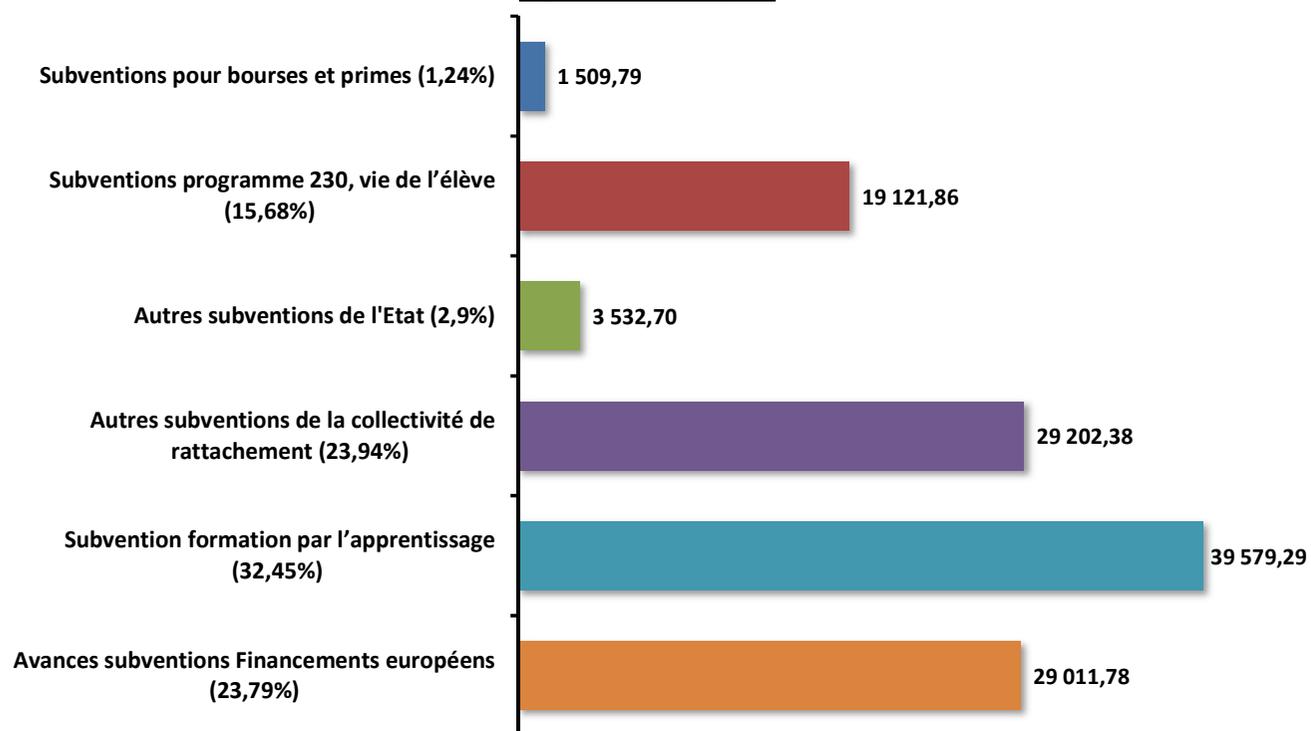
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF19

ÉTAT DES RELIQUATS DE SUBVENTIONS

TOTAL DES RELIQUATS CONSTATÉS A LA CLÔTURE: 121957,8 EUROS

Répartition des reliquats



FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le détail des reliquats laisse apparaître que ceux-ci sont composés principalement de crédits de fonds sociaux Etat (programme 230), de crédits d'action pédagogique de la région (DAPE), de crédits Erasmus et de crédits d'apprentissage datant du fonctionnement du BP Gouvernante.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF21 BILAN DE L'ÉQUILIBRE GLOBAL BUDGÉTAIRE	FAITS CARACTÉRISTIQUES															
<p>■ Résultat de l'exercice ■ Autofinancement ■ Variation du Fonds de roulement</p>  <table border="1"> <caption>Bilan de l'équilibre global budgétaire</caption> <thead> <tr> <th>Exercice</th> <th>Résultat de l'exercice</th> <th>Autofinancement</th> <th>Variation du Fonds de roulement</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Exercice 2021</td> <td>-57 295,71</td> <td>-49 228,00</td> <td>-49 228,00</td> <td>-155 751,71</td> </tr> <tr> <td>Exercice 2022</td> <td>-8 100,08</td> <td></td> <td>-4 451,77</td> <td>1,13</td> </tr> </tbody> </table>	Exercice	Résultat de l'exercice	Autofinancement	Variation du Fonds de roulement	Total	Exercice 2021	-57 295,71	-49 228,00	-49 228,00	-155 751,71	Exercice 2022	-8 100,08		-4 451,77	1,13	<p>L'équilibre global budgétaire est revenu quasiment à l'équilibre après 2 années compliquées.</p>
Exercice	Résultat de l'exercice	Autofinancement	Variation du Fonds de roulement	Total												
Exercice 2021	-57 295,71	-49 228,00	-49 228,00	-155 751,71												
Exercice 2022	-8 100,08		-4 451,77	1,13												

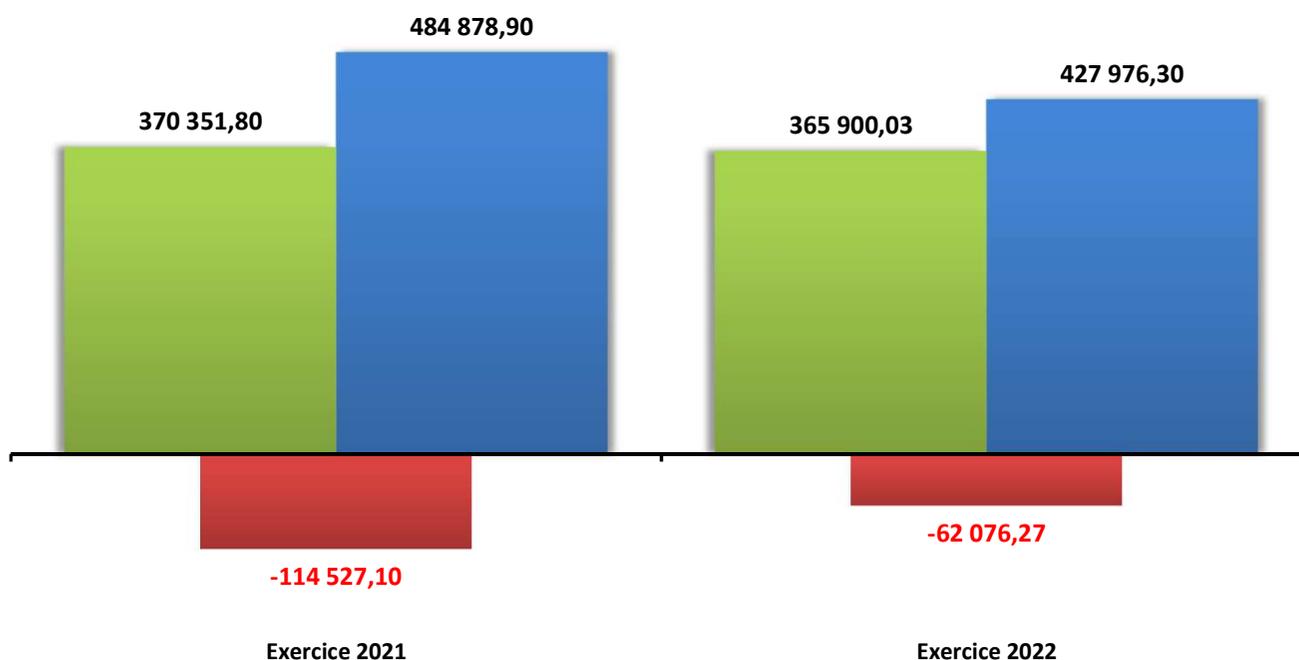
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF22

BILAN DE L'ÉQUILIBRE GLOBAL FINANCIER

FAITS CARACTÉRISTIQUES

■ Trésorerie ■ Besoin en fonds de roulement ■ Fonds de roulement



Les indicateurs sont en diminution légère mais restent relativement confortables pour l'établissement.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

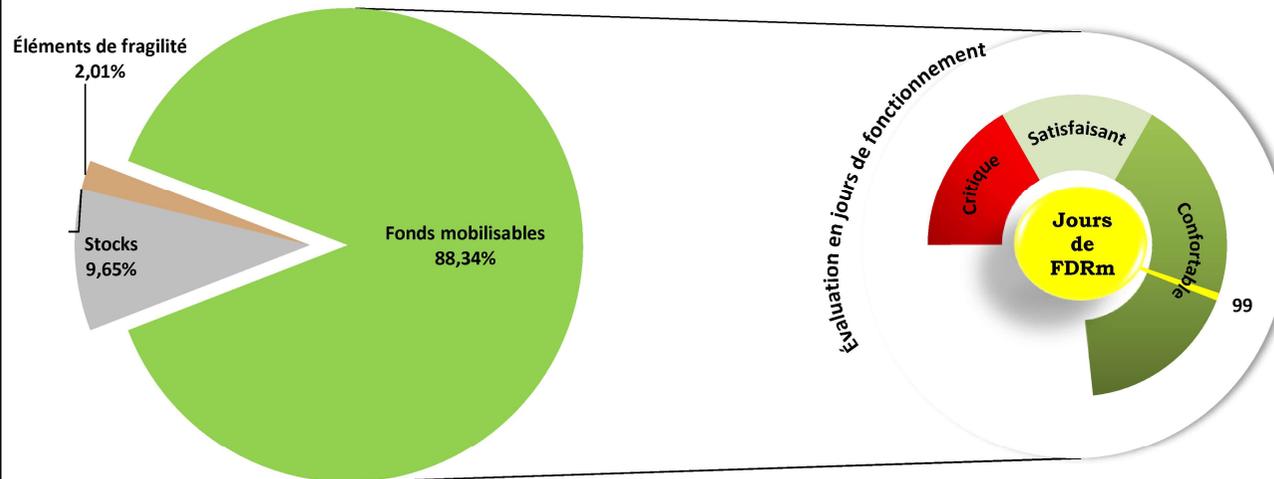
RF23

SITUATION DES FONDS MOBILISABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES

FONDS DE ROULEMENT
365900,03

PART MOBILISABLE
323234,85



Le fonds de roulement de l'établissement, calculé en nombre de jours, reste confortable au sens des autorités de tutelle. Ceci dit, au vu de l'inflation touchant les produits alimentaires, et l'explosion des coûts de viabilisation, il est important de pouvoir compter sur un montant suffisant dans l'attente d'éventuelles dotations compensatrices.

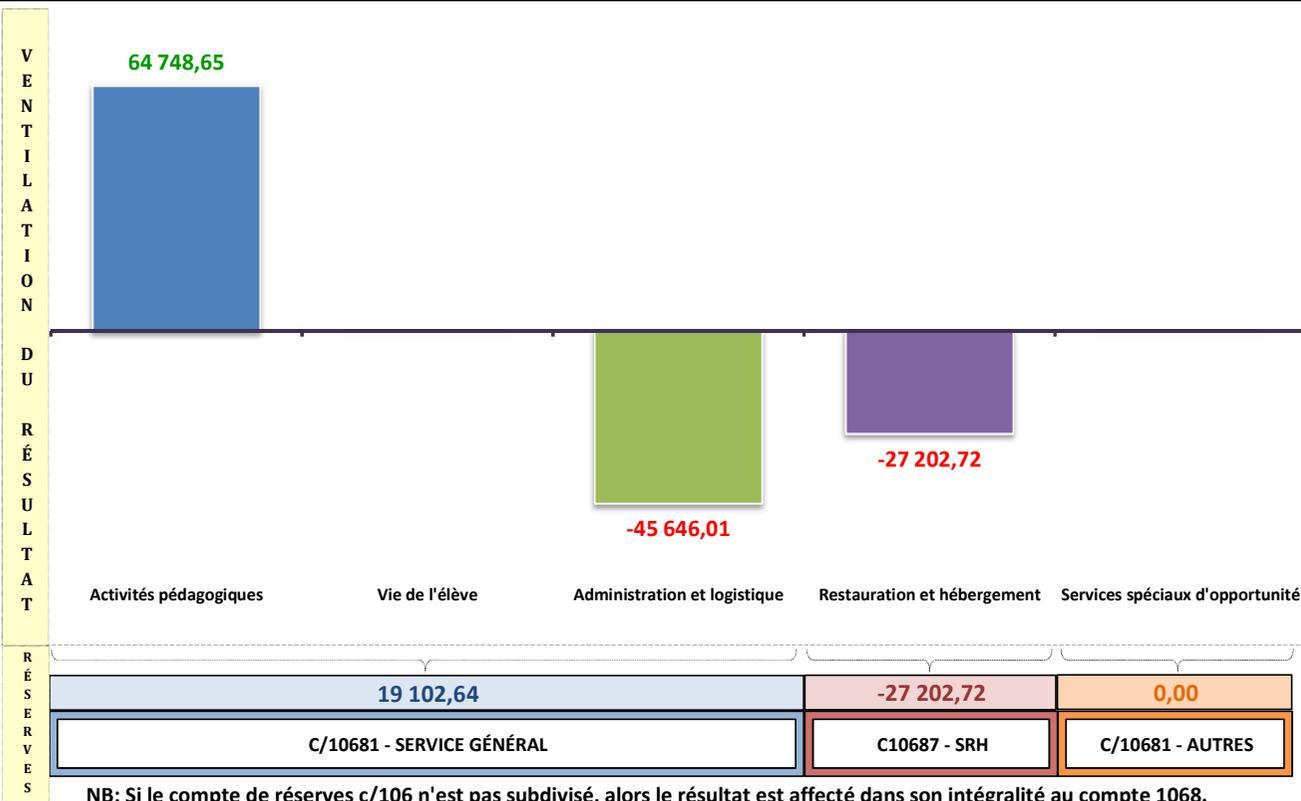
● JOURS DE FDR_m HORS CHARGES DE PAYE

○ JOURS DE FDR_m CHARGES DE PAYE INCLUSES

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF25 PROPOSITIONS D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DANS LES COMPTES DE RÉSERVES

FAITS CARACTÉRISTIQUES



Le résultat quasi équilibré du lycée Rabelais cache deux situations distinctes qui se compensent en partie. En effet, le service général (services AP, ALO et VE) présente un résultat positif alors que le service SRH présente un résultat fortement négatif, conséquence directe de la hausse des coûts des denrées, sans recettes nouvelles en face. Il est proposé d'affecter les résultats sur les compte de réserves correspondants.

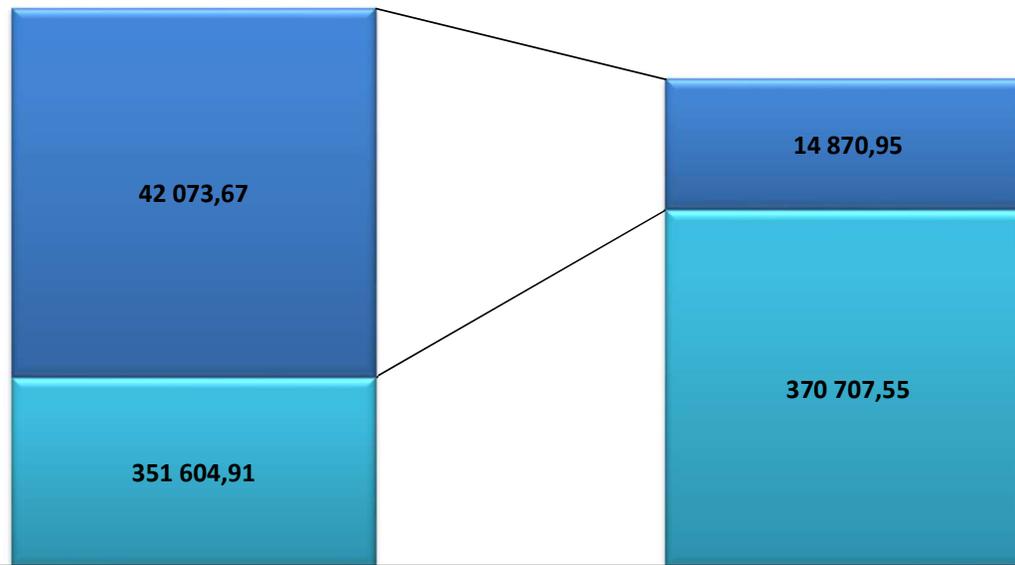
RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2022

RF26

SITUATION DES COMPTES DE RÉSERVES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

VARIATION ANNUELLE DES RÉSERVES: -8100,08

Service général Service spécial hébergement Autres services spéciaux



2021

2022

Σ

393 678,58

-2,06%

385 578,50

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le graphique montre clairement que le fonds de roulement global de l'établissement, qui est relativement confortable, se compose de réserves bien distinctes. Des réserves générales assez importantes et des réserves du service de restauration très faibles, qui ne pourront encaisser une nouvelle diminution telle que celle de 2021.

En l'absence d'une augmentation des recettes du service de restauration, ou d'une diminution importante des dépenses dans un contexte pourtant inflationniste, il se posera la question de l'affectation d'un probable futur résultat négatif sur 2023.